

La nidification du Busard cendré dans les narces de Chaudeyrolles a été prouvée récemment (voir encadré). Le comportement déroutant des oiseaux (peu d'activités, passages de proie et descentes au nid discrets), déjà remarqué sur les autres marais du département où se reproduit l'espèce, et très différent de ceux qui nichent dans les cultures céréalières, explique certainement cette confirmation bien tardive. En effet, la présence régulière de l'espèce sur le site est connue des naturalistes depuis plusieurs années (elle est d'ailleurs mentionnée dans l'article paru dans le N° 2 des *Cahiers du Mézenc*, en 1989), et il est probable qu'elle y nichait depuis fort longtemps, des passages de proie entre adultes (indiquant la proximité d'un nid), ainsi que des jeunes volant en fin de saison, ayant été observés à plusieurs reprises.

En 1993, lors de l'opération de sauvegarde LPO, un seul nid a donc été situé dans les narces, malgré la présence régulière d'au moins deux couples constitués (jusqu'à quatre couples, certaines années précédentes) et l'observation de quatre à cinq mâles ensemble, le 27 juin.

Cela indique bien l'attrait qu'exerce le maar sur la population de Busards cendrés du massif du Mézenc : des individus en surnombre y sont en effet réguliers (adultes d'autres couples nicheurs proches; adultes célibataires; immatures erratiques; familles après l'envol des jeunes), que ce soit en chasse sur les petits rongeurs, insectes ou lézards, ou lors de regroupements en dortoir au cœur des roselières.

